



**Directeur :
B.DHERSE**

Projet pédagogique

Organisateur : Association TRASSO

Périscolaire Pause Méridienne ALSH

Année
2023- 2024

Sommaire :

I°) Présentation

L'association et domaines d'intervention
Le cadre
Le fonctionnement

II°) Le public visée

Les caractéristiques du public accueilli
L'accueil des enfants en situation de handicap
Les relations parents/familles

III°) Les objectifs

Le projet éducatif de l'association
Les objectifs généraux et opérationnels
Les projets d'animations

IV°) Les Moyens

L'équipe pédagogique
Les locaux
Les partenaires
La journée type

V°) Evaluations

Les réunions d'équipes
Evaluations des actions d'équipe
Les critères d'évaluations

I°) Présentation

TRASSO est une association de **loi 1901** qui a pour objet **d'organiser et de gérer des activités de loisirs et d'éducation de proximité**, visant à améliorer la qualité de vie des familles. Elle est l'organisateur de **l'accueil collectif de mineurs** soit, de l'accueil périscolaire (matins, midis, soirs et mercredis en période scolaire) et de l'accueil de loisirs (petites et grandes vacances)

Les locaux sont situés à Tracy le Val au 2A rue du Général de Gaulle. Ouverts depuis Juillet 2018, ils ont été construits pour regrouper toutes les activités (Périscolaire, cantine, ALSH) soient au même endroit.

Le cadre légale

Les différentes activités de TRASSO sont habilitées par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Ces activités sont donc soumises à la réglementation des accueils de loisirs : Encadrements, sorties, activités...

Le fonctionnement

Le périscolaire fonctionne tous les jours en période scolaire. Les horaires d'ouverture sont pour le matin de 7h30 jusqu'au départ en bus et à l'école du Moulin, et pour le soir dès l'arrivée des enfants (environ 16h45) jusque 18h30.

La restauration scolaire :

- Maternelles : Se fait dans les locaux de l'Ecole VAL MONT. 4 animateurs sont mobilisés sur le site. Les enfants sont pris en charges par l'équipe d'animation de 11h45 jusque 13h30.
- Primaires : Les enfants sont accueillis à partir de 11h50 à la sortie de l'école pour l'Ecole du Moulin, et à la descente du bus pour les enfants de l'Ecole des Rosettes et de l'Ecole Jean Couvert. Les enfants de Jean Couvert remontent dans le bus à 13h20. Les enfants de l'Ecole des Rosettes et de l'Ecole du Moulin sont garder jusque 13h35.

Le mercredi périscolaire : fonctionne tous les jours en période scolaire. Les horaires d'ouverture sont échelonnés le matin et le soir (7h30-9h00 / 17h00-18h30). L'inscription se fait à la journée, mais le repas est facultatif.

Les ALSH : fonctionne tous les jours en période de vacances. Les horaires d'ouverture sont échelonnés le matin et le soir (7h30-9h00 / 17h00-18h30). L'inscription se fait à la journée, mais le repas est facultatif. Pour les vacances de Juillet les inscriptions se font à la semaine, et le repas est facultatif

4 semaines de fermeture annuelle sont observées, 3 semaines sur le mois d'AOUT, et 1 semaine sur les vacances de NOEL

II°) Le Public visée.

La structure accueille les enfants de 2 à 11 ans, scolarisés dans le RPI de Tracy-le -mont et Tracy-le-val, sur l'ensemble des activités. Il regroupe 4 écoles : pour les maternelles, l'école du Val Mont et pour les primaires, l'école du Moulin (CP-CE1), l'école de Tracy le Val (CE1-CE2) et l'école Jean Couvert (CM1-CM2).

La structure accueille également des jeunes de 11/15 ans (collégiens). Au mois de Juillet et durant la première semaine des petites vacances scolaires nous ouvrons un accueil jeunes à destination des collégiens (11-15 ans). Nous proposons également des temps d'accueil périscolaire 1 à 2 vendredi soir par mois de 17h30 à 22h30.

Caractéristiques du Public accueilli

Chaque tranche d'âge a des stades de développements différents. Nous prenons en compte ces différences lorsque nous élaborons nos projets et nos activités.

Tous les temps de la vie quotidienne tels que le repas, la toilette, sont des temps d'activités au même titre que le jeu ou le sport. Un enfant a des besoins et mis à part les besoins vitaux qui sont manger, dormir, prendre soin de soi, il y a aussi :

- le besoin de reconnaissance, d'affection, de sécurité, de repères
- le besoin de rythmes de vie réguliers
- le besoin de calme, de douceur
- le besoin de jouer, de rêver, d'imaginer
- le besoin d'être écouté, de s'exprimer
- le besoin de se retrouver seul et d'agir seul

Accueil des enfants en situation de handicap

« Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage. Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant

Les relations parents/familles

Les Moyens de communication:

- Mailing liste et échanges téléphoniques : rappel des dates d'inscription, prise en compte des absences ou inscriptions, modifications...
- Un Facebook : retrace les journées de l'accueil de loisirs, valorise des projets
- Le site Internet des mairies : présentation du Projet Éducatif de l'Association, présentation des projets durant les vacances ou mercredis, modalités d'inscriptions, fiches sanitaires à télécharger ainsi que les fiches d'inscription, la vie du centre, des instances...- Réunions d'informations : pour les camps afin de présenter le projet, l'équipe et le lieu du séjour
- Affiches : Réalisation de documents pour les périodes de vacances, les manifestations

Des temps d'échanges :

- Le temps d'accueil : le matin ou le soir. Permet le dialogue à propos de la journée passée, de problèmes rencontrés...
- Assemblée Générale : l'occasion pour certains parents de prendre connaissances des projets de l'année, présenter le budget, le bureau, le conseil d'administration... Inviter de nouveaux parents à rejoindre l'association.
- Fête du centre et de fin d'année : Fin Juin et Fin Juillet, après les grandes vacances soirée organisée par l'association pour prendre le temps de parler ensemble des vacances passées (camps, sorties...). Présentation du projet de l'été et valorisation des réalisations des enfants.

Les résultats attendus :

- Meilleure sensibilisation sur le rôle éducatif du centre de loisirs en expliquant nos objectifs, notre organisation, en sollicitant les parents pour avoir leur opinion (sondage par exemple).
- La concertation est importante car permet un climat de confiance, une connaissance du contenu éducatif.
- L'échange de compétences, pour que les parents participent activement dans la vie du centre de loisirs

III°) Objectifs du projet éducatif

Le projet pédagogique est la déclinaison du projet éducatif de l'association TRASSO.

▪ Rappels des objectifs éducatifs

- Favoriser l'autonomie, la coopération et l'engagement
- Développer le sens des responsabilités et la motivation
- Respect et Dignité

Nos intentions éducatives

En accord avec nos valeurs respectives, nos intentions éducatives l'accueil périscolaire et de loisirs

1) Favoriser le RESPECT chez les enfants

L'accueil périscolaire et de loisirs, est un lieu collectif où se retrouve des enfants différents par leurs caractères, leur personnalité, leur origine ... nous avons pour vocation de véhiculer le respect, la tolérance, l'entraide et la patience.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?
<p>Transmettre les notions de vie en collectivités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ® L'animateur doit être vigilant aux rangements des armoires et des malles de jeux ® L'animateur doit être vigilant des propos des uns et des autres, et savoir prendre le temps avec les enfants qui ont des propos déplacés sur les différences. ® Être vigilant aux formules de politesse (attendre le silence, et dire bonjour aux enfants). Montrer l'exemple en tant qu'adultes. ® Être vigilant et sanctionner quand il le faut plus expliquer pourquoi l'enfant a été sanctionné (Mise en place du protocole) COHERENCE EDUCATIVE
<p>Développer son esprit d'entraide, de partage à travers des activités communes et Favoriser l'écoute entre les uns et les autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> ® Création des règles de vie avec les enfants, création de l'affichage par les enfants. ® Permettre aux grands d'aider les plus petits en leur donnant des responsabilités ® Durant les jeux mélanger les petits et les grands ® Favoriser l'entraide entre les camarades dans les activités, mise en place de jeux autour de la cohésion et l'entraide. ® Améliorer la participation dans la vie quotidienne des enfants avec les animateurs.
<p>Développer la tolérance et Accompagner les enfants dans le respect des autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> ® Mise en place de débat sur les questions d'actualités, sur les conflits à l'école... ® Savoir s'écouter les uns et les autres (utilisation de techniques d'animations : bâton de parole...) ® Mettre en place des intercentres. ® Être vigilant des propos des uns et des autres, et savoir prendre le temps avec les enfants qui ont des propos déplacés sur les différences.

2) Développer l'autonomie et la responsabilité de l'enfant

En tant que structure d'accueil pour enfant, nous voulons permettre à chacun d'évoluer à son rythme, selon son âge et ses capacités. Mais également qu'il prenne conscience qu'il est acteur de la vie de l'accueil, et donc de le responsabiliser.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?
Transmettre la notion de responsabilité écologique	<ul style="list-style-type: none"> ® Faire le tri des déchets sur le temps du midi ® Monter des projets sur le recyclage, et/ou l'environnement ® Création et utilisation d'un jardin ® Participation des enfants aux composteurs pour recycler les déchets pour la mise en place d'un jardin, et récupérer l'eau non utilisé le midi. ® Recyclage de matériaux réutilisable (demande aux parents, aux enfants...)
Offrir des opportunités d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ® Apprentissage des gestes d'hygiène ® En tant qu'animateur, savoir évaluer le degré d'autonomie des enfants et adapter son aide. ® Mettre en place des projets personnels afin de découvrir de nouvelles choses ® Apprendre à manger correctement pour les plus petits (savoir utiliser les couverts, apprendre à couper sa viande...) ® Apprendre à se servir des objets de bases pour les plus petits (ciseaux, crayon, règles, colle...)
Permettre aux enfants d'avoir des responsabilités et de les accompagner et les encourager dans les différentes tâches de la vie quotidienne.	<ul style="list-style-type: none"> ® Election d'enfants en tant que délégués, qui proposeront de nouvelles idées pour les activités ® Exercer de nouvelles responsabilités avec du matériel spécifique pour les plus grands (cutters, pistolet à colle...) ® Proposer des situations où l'enfant aura des responsabilités (animer un jeu, aider aux tâches de vie quotidienne...) ® Les rendre autonome pour débarrasser la table, dans le rangement des activités...
Etre « acteur » de ses temps de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ® Planification d'une journée d'animation par les enfants (classeur des jeux et grands jeux), un moment d'activité choisie par les enfants ® Mise en place de la boîte aux lettres (boîtes à idées déposés par les enfants) ® Intégrer les enfants dans les différentes activités : ARBITRE, MENEUR, RESPONSABLE MATERIEL.... ® Laisser des temps libres aux enfants, avec des espaces de jeux différents ® Création d'une boîte à idées

3) Favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant

L'épanouissement d'un enfant passe par différents chemins : l'art, le jeu, le sport... tout est bon pour lui apprendre à se connaître et être en phase avec lui-même. Le développement de l'enfant passe par l'éveil. Les activités que nous proposons s'articulent autour de thème et donc de projet d'animation mais aussi de projet de découverte, qui vont permettre d'éveiller les enfants, et ainsi développer des capacités sensorielles, motrices, cognitives, socio-affectives.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?
Veiller au bien-être de l'enfant, et développer leurs créativité.	<ul style="list-style-type: none"> Ⓜ Prendre en compte leurs envies/sentiment des enfant Ⓜ Mise en place d'activités d'Eveil (Maternelles) Ⓜ Mettre en place des projets de découverte Ⓜ Variés les activités manuelles, seul ou en groupe, artistique ou reproduction du modèle, décorative ou usuel... Ⓜ Mélanger les niveaux sur certains temps, pour « pousser » vers le haut les plus petits.
Développer les capacités motrices, du langage et de l'expression corporelle de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> Ⓜ Variés les jeux pour que l'enfant développe différentes capacités motrices. Ⓜ Mettre en place un projet sport les mercredis et les vacances scolaires Ⓜ Mettre en place des ateliers théâtre et expression, jeux et activités sensorielle
Se dépasser face à l'échec, développer le dépassement de soi chez l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> Ⓜ Adapter les activités lorsque les enfants sont en difficulté, ne pas les laisser en situation d'échec Ⓜ Encourager, féliciter et accompagner les enfants pour qu'ils aient confiance en eux Ⓜ Ne pas chercher le résultat avec les enfants, mais plutôt atteindre les objectifs pédagogiques.
Favoriser l'ouverture sur le monde extérieur	<ul style="list-style-type: none"> Ⓜ Mettre en place des sorties variés (culturelles, sportives...) Ⓜ Sensibiliser à travers les thèmes et les projets, à d'autres cultures. Ⓜ Accompagner les enfants dans un projet de groupe.

Les projets d'animation

Le responsable de la structure, coordonne l'écriture des projets d'animation et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'animation détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser les objectifs de leurs ateliers et son déroulement à travers les fiches d'activités. L'équipe de direction propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. Les projets sont conservés au classeur des activités. Florine et Benjamin font un point régulièrement sur les fiches et conseillent les animateurs sur la formulation des objectifs.

Entre chaque période de vacances l'équipe monte un projet en commun sur un thème, et donc les activités s'articuleront autour de ces projets.

Sur les vacances scolaires, nous procédons de la même façon.

Ensuite chaque animateur peut mettre en place son propre projet avec l'aide et la validation du coordinateur. Par exemple : projet cuisine, projet sport, projet STOP MOTION, bricolage, Jardin...

IV°) Les Moyens

L'Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée du responsable de structure et de son adjointe, d'animateurs(rices), une aide cuisinière

- | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------|
| ▪ Benjamin DHERSE – Responsable de structure | DEJEPS/BAFA/BAFD |
| ▪ Florine GOURDON – Responsable adjointe de structure | BAFA/BAFD |
| ▪ MAILLARD Océane – Animatrice | BAFA/Stagiaire BAFA |
| ▪ DAUCHEZ MANON – Animatrice | BAFA |
| ▪ LEGRAND Kévin – Animateur | BPJEPS AF |
| ▪ OUDART Sandra – Animatrice | CAP Petite Enfance |
| ▪ POIRSON Jeanne | Masters MEEF |
| ▪ HECTOR Jeanne | BAFA |
| ▪ Nadège GALMICHE – Aide Cuisinière | Stagiaire BAFA |
| ▪ NUNES Emmanuelle | CAP Petite Enfance |

➤ **Un Directeur**

Son domaine de compétence porte sur :

- l'engagement dans le contexte social, éducatif et culturel
- L'élaboration et la garantie du projet pédagogique
- la gestion de l'équipe d'animation
- De créer une dynamique d'équipe et une implication de tous dans le travail au quotidien
- la gestion financière, matérielle et administrative des activités
- la relation avec les partenaires, les intervenants et les familles

➤ **Une directrice adjointe**

Son domaine de compétence porte sur :

- La gestion administrative des inscriptions, facturations,...
- La gestion de l'équipe d'animation
- Gestion financière, matérielle et administrative lorsque le responsable n'est pas là.
- L'animation de certains temps
- Respecter la réglementation
- de veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants
- de respecter les lieux, le matériel

➤ **6 animateurs diplômés, stagiaires ou non diplômés**

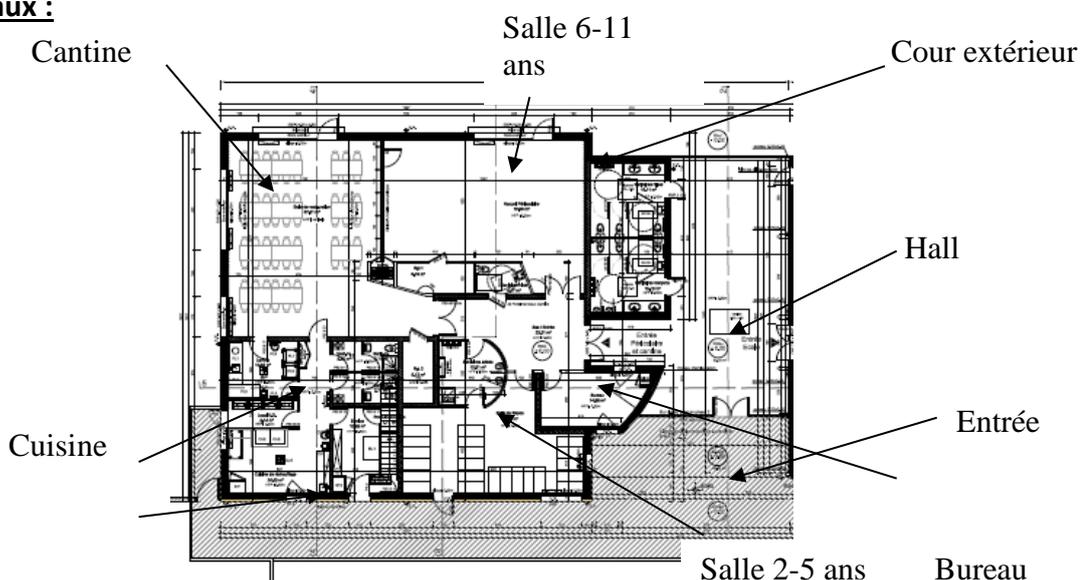
Ils ont pour fonctions :

- l'animation des différents moments de la journée
- la préparation des activités, leur mise en place et le rangement
- Respecter la réglementation
- Animer faire vivre jouer avec
- de veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants
- de respecter les lieux, le matériel
- D'impliquer les enfants dans la vie quotidienne, la vie collective
- De favoriser l'intégration de chacun dans la vie du groupe
- l'application des règles de vie
- Gérer les temps de repas
- de mettre en œuvre les objectifs du projet pédagogique
- de participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan et de supervision

Nous sommes tous garants de la sécurité physique, affective et morale des enfants et de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Nous nous devons de donner une bonne image de la structure, et de gagner la confiance des parents. Pour cela, la tenue, le comportement, le langage et l'attitude doivent être irréprochables.

Les Locaux :



- La grande salle d'activités :

Elle est utilisée pour l'accueil des enfants, le goûter du périscolaire, et les activités des grands en ALSH. Elle comporte

- 1 grande salle d'activités (aménagés pour que l'enfant puisse s'épanouir librement)
- 2 espaces toilettes (Fille/Garçon)
- 1 Point d'eau
- 1 Salle matériel
- 1 accès à la cour extérieure

- Salle des maternelles :

- 1 salle d'activités (aménagés pour que l'enfant puisse s'épanouir librement)
- 1 espace Nuit/repos (Salle informatique de l'Ecole du Moulin)
- 1 espace toilette adapté aux tous petits

- La salle de restauration

La grande salle où nous aménagerons un espace repas, avec du mobilier adapté aux petits et grands.

La salle de restauration à point d'eau, 2 accès cuisine pour le propre et le sale.

- 1 accès à la cour extérieur

Les partenariats :

- la CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs) et subvention lié par une convention.
- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure. Nous possédons l'agrément JEP qui nous permet de répondre à des projets comme le FDVA et le PJOR de l'Oise.
- La Mairie de Tracy-le Mont qui subventionne les ALSH selon la fréquentation des enfants de ce village
- Le département et la Région qui subventionne des appels projets, comme le projet jeunesse de l'Oise rural
- La mairie de BAILLY qui subventionne les mercredis et les ALSH selon la fréquentation des enfants de ce village.
- Le RPI qui subventionne le périscolaire et la restauration et met à notre disposition les locaux.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats.

Le rythme de la journée

Pour l'accueil périscolaire

7h30 – 9h00 : accueil échelonné.

Des ateliers seront à leur disposition : lecture, jeux de société, dessin, jouer mais aussi ne rien faire, car chacun s'installe à son rythme. 3 animateurs proposent une activité réfléchie en préparation. Les enfants peuvent ou non participer aux activités. Les enfants sont amenés au bus ou à l'Ecole du Moulin.

16h50 – 17h00 : Les enfants sont accueillis à l'arrêt de bus et à l'Ecole du Moulin, ils passent par les sanitaires et se lavent tous les mains pour passer au goûter.

17h00 – 18h30 : **Départ échelonné** - 3 animateurs proposent à nouveau 3 activités et le temps libre est également possible. Certains enfants préférant aussi faire leur devoir. Départ des premiers enfants possible à 17h (Si le goûter n'a pas été consommé, ils peuvent repartir avec les denrées non périssables (Goûter fourni)

Pour les mercredis et accueils de loisirs

7h30 – 9h00 : accueil échelonné.

Des ateliers seront à leur disposition : lecture, jeux de société, dessin, jeux extérieurs jouer mais aussi ne rien faire, car chacun s'installe à son rythme.

9h00 – 9h30 : Vérification de l'appel du matin + chants/chorégraphie/danse tous ensemble

9h30 – 11h15 :

Activités de découverte à la carte

Activités manuelles par tranche d'âge

Activités mini ateliers

Activités manuelles à la carte

11h15 – 11h45 : Activités libre et/ou Petits jeux

11h45 – 12h00 : préparation des demi-pensionnaires pour la cantine (hygiène), ouverture aux parents pour les autres.

12h00 – 13h30 : repas

13h15 – 13h45 : temps calme, aménagement de l'espace à cet effet. Sieste pour les petits (réveil 14h45 maximum, 15h début du jeu)

14h00 – 14h15 : Rangement pour les plus grands

14h15 – 16h30 : grand jeu à l'extérieur autant que possible + Animation (chants, petits jeux...)

16h30 – 17h00 : Goûter (fourni), les enfants passent aux toilettes pour se laver les mains. Le goûter sera pris à l'extérieur si le temps le permet, sinon dans la salle.

17h00 – 17h30 : Activités libres et/ou petit jeu proposé par les animateurs.

17h30 – 18h30 : les enfants ont le choix de jouer librement ou de participer à une activité calme proposée par l'animateur. Départ échelonné des enfants et des premiers animateurs à partir de 17h00.

Pour la restauration/pause méridienne

Primaires :

11h50 : Accueil des enfants de l'Ecole du Moulin et Ecole de Rosettes, l'appel est fait, ensuite les enfants partent en animation.

12h00 : Arrivée de Jean Couvert, l'appel est fait, puis les enfants vont s'installer pour manger jusqu'à 12h40

12h45 : Jean Couvert partent en animation et Ecole du Moulin et Ecole des Rosettes passent à table

13h20 : Les enfants de Jean Couvert remontent dans le bus. Les enfants de l'Ecole du Moulin et de l'Ecole des Rosettes sortent dans la cour en temps libre.

13h35 : Ecole du moulin est repri par les instituteurs de l'Ecole, pendant que les enfants de l'Ecole des Rosettes remontent dans le bus.

Maternelles

11h45 : 1 animateur va faire l'appel dans chaque classe pour récupérer les enfants qui mangent à la cantine, puis les emmène aux toilettes.

12h00 : Début du service

13h00/13h30 : Les enfants sont animations, répartis en plusieurs jusqu'à l'ouverture de l'école et l'arrivée des autres enfants par le bus.

V°) Evaluations :

Réunions d'équipes

Nous procéderons à une réunion hebdomadaire des activités tous les lundis après-midi pour faire l'évaluation de l'activité proposé en accueil périscolaire grâce à la mise en place de différents outils aux choix des animateur, et préparé la semaine suivante. Et sur le dernier lundi du cycle nous évaluerons ensemble si les objectifs du projet d'animation ont été atteints en argumentant.

Nous procédons également à une réunion de bilan et de supervision à chaque fin de cycle, pour revenir ensemble sur des points positifs et à améliorer, sur le côté pédagogique auprès des enfants...

Nous procédons également à une évaluation à la moitié de l'année des objectifs pédagogique pour cibler les objectifs non atteints, et ainsi pouvoir travailler davantage sur ceux-là le reste de l'année.

Evaluations des actions d'équipes

- Des animateurs

Ont-ils été capables de s'investir dans la préparation et le rangement des activités ?

Ont-ils su s'intégrer à la dynamique de groupe ?

Ont-ils été capables de concevoir ?

Ont-ils su être à l'écoute ?

Ont-ils animé ?

Ont-ils assuré la sécurité physique et morale des enfants ?

Chaque animateur, peu importe sa qualification, doit être en mesure de s'autoévaluer en utilisant entre autre la grille d'évaluation des stagiaires. Mais doit être capable également d'entendre la critique, de se remettre en question dans le seul but de s'améliorer.

- De la direction

A-t-elle été capable de coordonner les groupes et les activités ?

A-t-elle géré les conflits, les financements et la logistique ?

A-t-elle géré la dynamique de groupe ?

A-t-elle assuré la formation des animateurs ?

A-t-elle été capable de réaliser les objectifs fixés ?

Critères d'évaluation :

1) Développer le respect de l'enfant :

- Y a-t-il eu beaucoup de conflits à gérer sur l'année (voir fiche incidence)
- Est-ce que tous les outils pour permettre aux enfants de s'exprimer ont été utilisés (boîte aux lettres) ?
- L'équipe a-t-elle été cohérente toute l'année ?
- Quels débats ont été mis en place avec les enfants ?

2) Développer l'autonomie et la responsabilité de l'enfant

- Les enfants ont-ils compris l'intérêt du composteur et du tri-sélectif ?
- Est-ce que le jardin a été entretenu tout au long de l'année, avec une récolte au bout ?
- Est-ce que les enfants ont pu participer à l'élaboration des plannings et/ou proposer des activités ?
- Est-ce que les enfants ont évolué sur l'apprentissage des gestes ?
- Les Projets d'animation et de découvertes ont été aboutis (voir les évaluations)

3) Favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant

- Est-ce que les enfants sont allés au bout de leurs activités ?
- L'équipe s'est-elle montrée motivée et motivante ?
- Les enfants ont-ils eu l'occasion de découvrir de nouvelles activités, et des sorties ?
- Comment les autres cultures ont-elles été abordées ?